

COLLÉGIENS  
ET LYCÉENS,  
**EXPLOREZ  
VOTRE FUTUR  
MÉTIER!**

Mini-stages de découverte



# Gratuit et facile à mettre en place, le mini-stage vous immerge dans le monde professionnel.



## • Pourquoi le faire ?

- Mieux vous orienter
- Vous aider à choisir votre futur métier



## • Quand ?

Pendant les vacances scolaires (y compris les vacances d'été)



## • Pour qui ?

- Les collégiens de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (à partir de 14 ans)
- Les lycéens
- Les étudiants



## • Où ?

En entreprise (publique ou privée), association, profession libérale



## • Quelle durée ?

- De 1 à 5 jours maximum par stage
- Nombre de stage illimité



## • Comment ?

- Commencez par trouver une entreprise d'accueil
- Téléchargez la convention de stage sur :  
[elycee.auvergnerhonealpes.fr](http://elycee.auvergnerhonealpes.fr)
- Contactez la CCI\* ou la CMA\*\* (pour les métiers de l'artisanat) qui établira votre convention de stage



\*CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

\*\*CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

